

"La défense spirituelle de l'Europe" dans La Gazette de Lausanne (3 décembre 1949)

Légende: Le 3 décembre 1949, la Gazette de Lausanne émet quelques remarques sur le sens et sur la portée de la conférence européenne de la culture et en appelle à une «action puissante et concertée sur le plan affectif et spirituel» en Europe.

Source: La Gazette de Lausanne. et Journal suisse. RRéd. Chef Béguin, Pierre. 3-4.12.1949, n° 287; 152e année. Lausanne.

Copyright: (c) La Lettre Hebdomadaire du Journal de Genève et Gazette de Lausanne

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"la_defense_spirituelle_de_l_europe"_dans_la_gazette_de_lausanne_3_decembre_1949-fr-3aa69936-d5a8-4366-b0c8-2f6c907922df.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

La défense spirituelle de l'Europe

Le grand événement de la semaine prochaine, à Lausanne, sera la Conférence européenne de la Culture dont la séance inaugurale aura lieu jeudi le 8 décembre sous la présidence de M. Paul-Henri Spaak, et il est à souhaiter que cet événement ait dans le monde civilisé le retentissement qu'il mérite. Il peut donc être utile de faire quelques remarques sur le sens et la portée de cette conférence.

Que l'Europe — ou, plus exactement ce qui reste de l'Europe libre — doive s'efforcer de rassembler ses ressources matérielles et morales pour résister aux périls divers qui la menacent, c'est là une vérité dont personne ne s'avise plus de nier l'évidence. Que l'idée de l'entente européenne ait fait en peu de temps des progrès que ses partisans n'osaient pas espérer il y a deux ou trois ans, c'est ce que l'on ne saurait non plus contester.

Dans le cadre qui lui était prescrit, l'Assemblée consultative de Strasbourg a accompli un travail qui n'est pas négligeable. Les représentants de treize pays y ont créé les organes destinés à promouvoir la collaboration des pays européens et ils ont voté une série de « recommandations » qui ont été soumises au comité des ministres.

Toutefois, on doit, pour être vrai, convenir que ces progrès sont surtout de l'ordre des virtualités. On est encore loin d'une véritable communauté européenne. On a ouvert un chantier sur lequel, pour le moment, on aperçoit un échafaudage, non un édifice. Dans les domaines concrets de l'organisation juridique et des relations économiques, il y a encore énormément à faire pour traduire dans la réalité l'idée de la solidarité européenne. Et le Comité ministériel — émanation des gouvernements — joue un rôle de frein plus que de moteur.

C'est que le nationalisme est encore très vivace dans la plupart des grands Etats et que, en conséquence, la naissance d'une Europe unie ne peut être qu'une œuvre de longue haleine, qui nécessite l'adhésion morale des peuples, le consentement des esprits et des cœurs.

Autant dire que les efforts entrepris pour unifier l'Europe doivent s'accompagner d'une action puissante et concertée sur le plan affectif et spirituel. C'est ce qu'ont bien compris les promoteurs de la Conférence de Lausanne.

Quel est l'objet de la conférence ? En bref, ainsi que l'a relevé Denis de Rougemont, il s'agit de définir le contenu humain qui doit présider au mouvement européen, de « réveiller la conscience commune des pays libres, le sentiment de notre commune appartenance à une civilisation qui a fait notre grandeur, et qui reste pour nous le sens même de la vie », car telle est la condition première de toute renaissance européenne. La conférence doit montrer que « nos forces culturelles peuvent contribuer à l'union de l'Europe, et qu'en retour, l'Europe unie sera seule capable de sauver nos cultures dans leur précieuse diversité ».

Il nous paraît que le problème est ainsi posé de façon judicieuse. Les définitions de l'esprit européen sont nombreuses — ce qui, du reste, révèle que la variété est un de ses principaux attributs. Mais la conférence devra éviter l'écueil auquel se sont heurtées d'autres rencontres internationales ; il faut souhaiter qu'elle ne s'égarer point en des discussions byzantines et qu'elle s'en tienne à l'essentiel.

Ce qu'on a dit de plus juste sur l'esprit européen, à notre sens, c'est qu'il est un sens de la vie — *a way life*, disent les Anglais — un sens de la vie inspiré d'une certaine notion de l'homme. A l'exception des communistes militants qui sont les croyants d'une nouvelle religion séculière où l'homme est complètement asservi à l'Etat, tous les Européens ont, plus ou moins clairement, conscience d'appartenir à une même communauté spirituelle, fondée sur la valeur inaliénable de la personne humaine.

Dans la recommandation relative aux questions culturelles qu'elle a soumise au Comité des ministres, l'Assemblée de Strasbourg remarque que la culture est une et diverse. Sa diversité tient à ses origines, aux différences de structure et de conditions de vie des peuples qui se sont fixées en elle. Et le texte ajoute : La culture européenne « est une, par le respect qu'elle voue à la personne humaine, à la primauté de l'esprit, à la

liberté d'opinion et à la libre expression des idées, par l'intransigeance de sa résistance à toute oppression. Elle n'est au service ni d'une nation ni d'une classe, mais de l'homme ».

Les participants à la Conférence de Lausanne, parmi lesquels figurent tant de personnalités éminentes, seraient bien inspirés, croyons-nous, en prenant comme base de leurs débats cette définition de la culture européenne.

« La véritable crise profonde des temps modernes, a dit plus d'une fois Nicolas Berdiaeff, est une crise de l'homme ». La crise de notre civilisation vient de ce que les hommes ne semblent plus d'accord sur la notion même de l'humain. Il appartient à l'Occident de fonder à nouveau un accord fécond sur une notion communément admise de l'homme, de la dignité et de la liberté de la personne. C'est autour de cette notion commune de la primauté humaine que l'Europe doit rassembler ses énergies intellectuelles et spirituelles. Il faut que l'Europe devienne, ou redevienne, pleinement la *patrie de l'homme*.

On voit aussitôt que, définie de cette façon, la culture européenne, dans ce qu'elle a de fondamental, se confond avec notre conception suisse de la vie et de la société. Tenue par son statut international de demeurer militairement neutre et politiquement indépendante, la Suisse ne saurait, sans renier son idéal, demeurer passive en face des efforts qui tendent à refaire de la culture européenne une réalité vivante.

Il vaut la peine de rappeler à ce propos les vues prophétiques d'un grand Vaudois, le philosophe Charles Secrétan. Dans son livre : *La civilisation et la croyance* (1887), il préconisait déjà une confédération universelle à laquelle « aspirent les cœurs avides de voir la justice et la paix régner sans contradiction sur la terre ». Au cas où cette *confédération universelle* ne pourrait immédiatement se réaliser, il faudrait à tout le moins, ajoutait-il, que *les Etats civilisés d'Europe s'unissent et s'entendent entre eux pour sauvegarder leur patrimoine spirituel*. Faute de quoi :

les Asiatiques, dont les incalculables multitudes ont besoin de place et dont la prévoyance occidentale s'exerce à réveiller les vertus militaires, envahiront l'Europe et lui prépareront un avenir pareil aux siècles qui s'étendent depuis l'arrivée des Goths dans la Mésie romaine jusqu'à la prédication des Croisades.

Qui oserait affirmer que cette prédiction ne se réalisera jamais ? Si l'Occident veut vivre, il doit se ressaisir. Menacé de toutes parts, il doit s'unir afin de faire un nouvel effort constructif de civilisation basé sur le sens de l'humain. Et c'est ainsi qu'il pourra devenir dans le monde un facteur d'équilibre et de paix.

Georges Rigassi.